DOSSIER DE PRESSE

Visite du chantier en cours de la véloroute / voie verte reliant Montgivray à Chavin

Vendredi 6 juin 2025 à 9h

SERVICE PRESSE
Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92

LE DÉPARTEMENT INDRE EN BERRY

Contexte et genèse du projet

Lors de la séance plénière du 14 avril 2023, le Conseil départemental a approuvé **un Plan départemental de développement cyclable.** Les projets phares de ce plan, visant à créer la base d'un réseau cyclo-touristique et contribuer ainsi à la mise en place d'axes d'itinérance cyclable de portée nationale voire européenne passant par l'Indre, sont **la réalisation de deux voies vertes** dont le Département a choisi de prendre la maîtrise d'ouvrage. Le premier projet concerne la réalisation d'une **véloroute entre Montgivray / La Châtre et Chavin (37km)** qui s'inscrit au cœur de l'itinéraire cyclo-touristique qui reliera à terme Bourges à La Rochelle. Les travaux ont débuté au printemps 2025.

Le second projet concerne la réalisation d'une **véloroute entre Montgivray / La Châtre et Ardentes (31km)** qui s'inscrit dans l'itinéraire de "l'Indre à Vélo", longeant en grande partie le cours de l'Indre, et qui relie, sur 300km, Chambon-sur-Voueize à "La Loire à Vélo". Le début des travaux est prévu fin 2025 / début 2026 en fonction de la mise à disposition des emprises SNCF.

➜ **Ce sont 2 projets d'envergure s'inscrivant dans un schéma de véloroute de portée européenne que le Département de l'Indre met en œuvre sur la période 2025 - 2028.**

L'opération Montgivray / La Châtre et Chavin

Ce projet de véloroute de 37 km relie la commune de Montgivray à Chavin, où le tracé se connecte à la voie verte existante entre Chavin et Le Blanc, puis Ingrandes. Il traverse 11 communes et vise à aménager **un itinéraire qualitatif pour les trajets du quotidien** et les cyclotouristes. Il s'inscrit pour partie sur l'emprise d'une voie ferrée désaffectée depuis les années 50, intégrée pour partie dans le réseau de voirie communale.

Ainsi, le projet est en partie en site propre et en partie en site partagé.

Les études ont été engagées en 2022, puis ont suivi les négociations foncières : comme une partie des emprises du projet est privée, il a été nécessaire de rencontrer l'ensemble des propriétaires.

L'objectif est d'offrir une largeur circulable de 3m hors points particuliers en restant sur l'emprise des chemins et voies existantes, afin de **limiter au maximum l'impact sur l'environnement**. Une signalisation de jalonnement permettra de guider les usagers.

Entreprises impliquées dans les travaux : SETEC à Diors pour les Voiries et Réseaux Divers / **SEGEC à Montgivray** pour les ouvrages d'art

SETEC PROFESSION ENTREPRENEUR

SPAC PARTAGEONS NOS AMBITIONS

Financement du projet

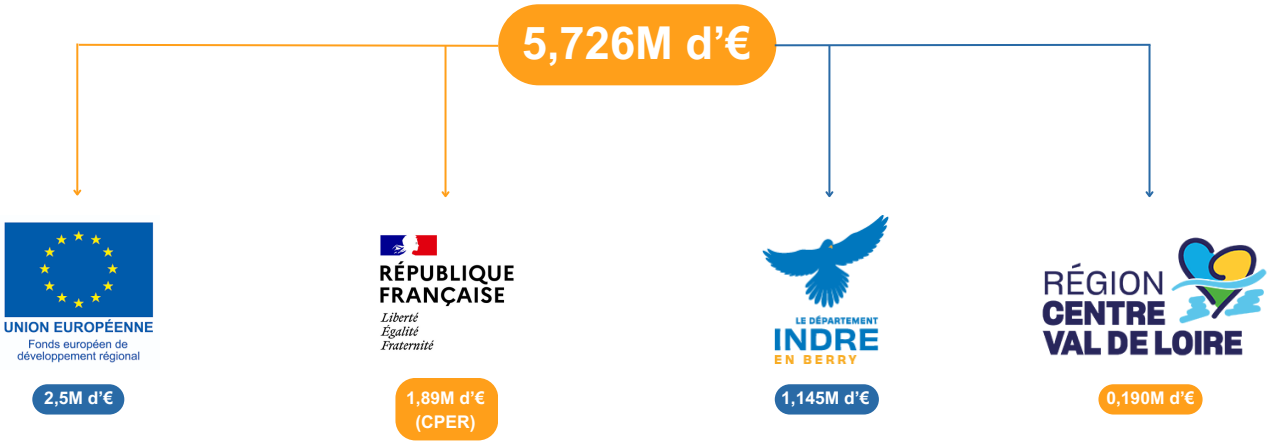

Travaux en cours et à venir

Les travaux ont commencé dans le prolongement de la voie verte arrivant à Chavin et s'étendent jusqu'à Cluis, marquant la première étape du projet, avec en point d'orgue son remarquable viaduc. **Aujourd'hui, près de 10 km de tracé sont praticables, les travaux étant quasiment terminés.** Les futures balades à vélo sur cette voie permettront aux cyclistes d'apprécier particulièrement la qualité des paysages traversés. Les travaux se poursuivront à l'automne avec une campagne de débroussaillage qui précédera les travaux sur les ouvrages d'art et les travaux de voirie.
L'objectif est d'arriver à la **fin du projet à l'été 2026.**

➜ **Le Département entend poursuivre ce programme dans la période 2026 - 2028 entre Ardentes et Montgivray / La Châtre sur une emprise ferroviaire mise à disposition pour un itinéraire en site propre en totalité.**

Un itinéraire attractif

L'idée est de créer un parcours attractif, qui donne envie d'être découvert. Pour cela, il faut repérer les services utiles, les lieux touristiques à proximité… tout ce qui peut rendre l'itinéraire **vivant et intéressant**. **Ce travail sera mené par un comité de pilotage, qui verra le jour à la rentrée 2025.**

L'attractivité de ce projet sur le long terme dépend également de la capacité à en assurer la maintenance. Conscient de cet enjeu, l'ensemble des collectivités concernées s'est impliqué et aujourd'hui, la charte d'entretien est validée. **Communautés de communes, communes et Département participeront ainsi à la maintenance de cette véloroute.**

LE DÉPARTEMENT INDRE EN BERRY